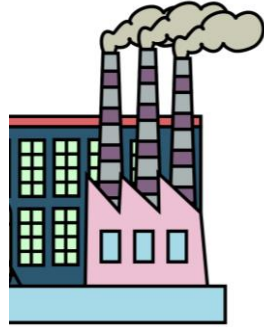


NON AUX REFORMES BLANQUER

**La loi adoptée par l'Assemblée s'attaque en catimini
aux fondements de l'Education Nationale !**



Les conséquences de la loi pour les écoles primaires :

**La création d'Établissements Publics des Savoirs
Fondamentaux (EPSF) même en zone urbaine**
= Fusion des écoles maternelles, élémentaires et
des collèges dans un même regroupement à
l'initiative des collectivités territoriales.



Fermeture de classes éloignées des collèges
Hausse possible des effectifs dans les classes
(jusqu'à 32 élèves en maternelle).
Fin des écoles de proximité

**Gestion des écoles par les chefs
d'établissement des collèges ou
leur adjoint.**



Suppression des postes de directeur d'école
Ecole gérée par des personnes qui ne
connaîtront pas la réalité du terrain et les
élèves.

Disparition de l'obligation de
scolarisation des enfants « au
plus près de leur domicile »



**Scolarisation dans un établissement plus
éloigné** où il y aura de la place, sans recours
possible

Des missions d'enseignement seront confiées à
des étudiants en bac + 2 sans formation et à
de plus en plus de contractuels



**Baisse de la qualité des
enseignements dispensés**



Scolarisation obligatoire à
3 ans

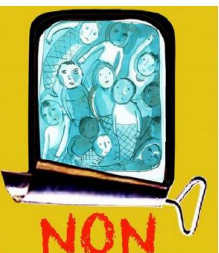


Les municipalités devront financer les
écoles maternelles privées, il y aura
donc **moins de moyens financiers
pour les écoles publiques**

Suppression de 2650 postes
Pas de moyens supplémentaires pour
les élèves en situation de handicap



Classes surchargées avec de
plus en plus d'élèves à besoins
éducatifs particuliers sans
accompagnement humain



POUR LE LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation.

= La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique.



Les élèves doivent choisir 3 spécialités en 1^{ère} puis 2 en Terminale.

→ **Orientation précoce** des élèves qui doivent choisir, dès 15 ans, les spécialités qui leur permettent de réaliser leur projet d'avenir.



FERMÉ

Le « nouveau lycée » doit être un « tremplin vers la réussite pour le supérieur »



Les critères de sélection des filières de l'enseignement supérieur ne sont pas encore connus.

→ Les élèves actuels de seconde risquent de **se fermer des portes en choisissant leurs spécialités.**

Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi 12 possibilités dont :

Mathématiques , S.V.T, Physique-chimie, S.E.S, Histoire-géographie, géopolitique, Arts, Humanités, Langues, Numérique et sciences informatiques...



Les lycées ne proposeront pas tous le même nombre de spécialités.

→ **Inégalités de traitement entre les élèves.**

La réforme du baccalauréat.

= 40% de la note finale reposera sur du contrôle continu en classe de 1^{ère} et de terminale.



Le BAC perdra son caractère national et deviendra local.

= Avoir un bac du lycée Claudel de Palaiseau vaudra-t-il autant qu'un bac du lycée Henri IV à Paris ?

+ **Plus 30 évaluations pour l'obtention du BAC en 2 années.**



POUR LE LYCEE PROFESSIONNEL

Des campus d'excellence



Baisse conséquente des heures d'enseignement général.

→ **Accès limité à la culture, à l'expression écrite et orale, et à l'esprit critique.**

+ Baisse de la taxe d'apprentissage.



Des formations de pointe



Horaire des matières utiles à l'orientation en baisse.

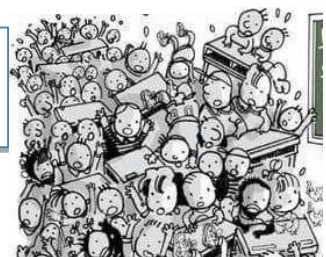
→ **Poursuites d'études des élèves compromises**
Publics de lycéens, d'adultes en reconversion et d'apprentis mixés dans les mêmes classes
= hétérogénéité ingérable.

L'innovation pédagogique moteur de la réussite



Suppression de postes d'enseignants et des dédoublements.

→ **Classes surchargées.**



Groupement des enseignants et des parents de l'Essonne

Contacts:

Sur Facebook : page **Groupement des Enseignants et Parents de l'Essonne**

Par mail : groupeuntepe@gmail.com